

# Quelques définitions

## Le Comité d'Animation et ses rôles

Le CA c'est l'instance politique (au sens « noble » du terme). Ses rôles sont :

- de représenter (par adhésion) des adhérents
- d'appliquer les décisions de l'Assemblée Générale
- de faire des propositions pour l'Assemblée Générale
- de gérer l'administratif, la communication, les finances
- de veiller à rester fidèle aux valeurs de la transition
- d'encadrer les ateliers
- d'insuffler une dynamique

## Une réunion de C.A.

C'est le résumé des actions des ateliers ainsi qu'un accompagnement de ceux-ci. Ce sont des discussions et des décisions concernant les points à l'ordre du jour. C'est un C.A. ouvert aux autres adhérents (sauf exception).